



DOSSIER DE PRESSE :

2018, Année du recrutement à l'Abrapa

Conférence du 21 février 2018

La France compte aujourd'hui 6 689 630 demandeurs d'emploi (522 620 dans la région Grand Est). Pourtant, des métiers nobles tels que aide à domicile, auxiliaire de vie sociale ou encore aide-soignant peinent à trouver des candidats, une réalité à laquelle l'Abrapa, Association d'Aide et Services à la Personne depuis 1961 n'échappe pas.*

Face à ce constat et à l'urgence de la situation, l'Association organise en 2018 une série d'actions regroupées sous le projet « 2018, Année du recrutement à l'Abrapa ».

*Source Pôle Emploi - demandeurs d'emploi inscrits en décembre 2017

Une pénurie généralisée tant au niveau national que régional

15 millions de personnes ont aujourd'hui 60 ans ou plus en France.

En 2030, elles seront 20 millions et près de 24 millions en 2060. Le nombre des 85 ans ou plus passera lui de 1,4 million aujourd'hui à 5 millions en 2060.

Cette forte hausse correspond à l'arrivée dans cette classe d'âge de toutes les générations du *baby-boom*.

Avec le vieillissement de la population et les évolutions sociales, le besoin en intervenants à domicile augmente mécaniquement d'années en années.

De fait, le secteur de l'aide à la personne se positionne comme un secteur d'avenir.

Très porteur en termes d'emplois, il génèrera 579 000 postes à pourvoir d'ici 2022 dont **322 000 aides à domicile**. (source DARES).

Or le secteur peine fortement à recruter précisément en ce qui concerne les métiers, d'aide à domicile, d'auxiliaire de vie et d'aide-soignant(e).

Une situation qui n'est pas nouvelle, apparue de manière plus prégnante ces deux dernières années. L'Etat lui-même et des fédérations nationales dont l'UNA (Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles) ont déjà initié des campagnes de recrutement baptisées « *Aider les autres, c'est mon métier* » ou encore « *Mettons du cœur à l'emploi* ».



« *Aider les autres, c'est mon métier* » : à travers ce slogan et cette campagne d'information initiée en février 2017, le Gouvernement a souhaité valoriser les métiers de l'aide à domicile et faire naître de nouvelles vocations professionnelles pour ce secteur.

Les quatre fédérations d'aide, de soins et de services à domicile réitèrent quant à elles pour la deuxième édition un mois de recrutement national baptisé « *Mettons du cœur à l'emploi* » en mars 2018. Cette opération comporte un site dédié www.coeur-emplois.fr sur lequel les candidats pourront consulter les nombreuses offres d'emploi à pourvoir en CDI et CDD.

La situation en Alsace

L'étude de 2015 « *12 000 ménages utilisateurs supplémentaires d'ici 2025 en Alsace* » met en lumière l'augmentation des ménages qui auront recours aux services à la personne dans les années futures.

Comme au niveau national, les besoins à l'horizon 2025 devraient augmenter mécaniquement du seul fait du vieillissement de la population. Malgré un *papy boom* plus tardif, l'Alsace est la 3^{ème} région où le nombre de ménages dont la personne de référence a 80 ans ou plus va le plus augmenter entre 2015 et 2025 (+15 %).

La hausse la plus spectaculaire concerne cependant la tranche d'âge inférieure (70 à 79 ans). Ces ménages seront moitié plus nombreux en 2025, en Alsace comme en France. Ils expliqueraient près de deux tiers de l'évolution du nombre de ménages utilisateurs, **soit 7 700 de plus en Alsace**. À noter également qu'il y aura une nette augmentation des personnes seules en 2025 par rapport à 2015.

Autre point propre à l'Alsace, **la volonté politique actuelle de ne plus créer de nouveaux EHPAD** (Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) qui engendrera inévitablement un besoin accru en intervenants à domicile.

Selon le rapport Insee Analyses de 2014 «*Professions sanitaires et sociales en Alsace : un besoin de 5 recrutements pour 3 départs d'ici 2020*», les professions sanitaires et sociales emploient actuellement 11,6 % des actifs travaillant en Alsace.

En raison notamment de l'augmentation des besoins de prise en charge de la dépendance, la dynamique de ces métiers devrait se prolonger d'ici 2020. **4 000 emplois seraient ainsi à pourvoir chaque année**, dont 4 sur 10 pour satisfaire la hausse de la demande et 6 sur 10 pour remplacer les actifs en fin de parcours professionnel. Les départs de fin de carrière sont à l'origine de 60 % des embauches projetées. **3 départs de fin de carrière seraient donc à compenser par 5 recrutements**.

L'Abrapa, 132 postes à pourvoir (CDD/CDI) et plus de 300 pour les remplacements de congés !

L'Abrapa rencontre deux problématiques de recrutement spécifiques qui concernent :

- les aides à domicile, qualifiées ou non ;
- les aides-soignants (à domicile ou en EHPAD).

Un constat alarmant pour les métiers du domicile :

- En 5 ans : - 24 % de candidats.
- Des candidats qui ne viennent plus à nous mais qu'il faut aller chercher.
- Pour 1 poste : nécessité de déposer 5 à 6 annonces pour très peu de retours (certaines annonces au Pôle emploi restent sans aucune réponse) ou de multiplier les supports de diffusion : Pôle emploi, sites internet dédiés, annonces journaux, annonces communes (panneaux lumineux, site de la commune ...), annonces centres de formation, CROUS ...

- Baisse de motivation des candidats et baisse de la qualité des candidatures alors que les exigences du métier augmentent.
- Quasi absence de candidats qualifiés qui postulent.
- Manque de moyen de locomotion autonome des candidats pourtant indispensable pour se déplacer à domicile (vélo possible pour Strasbourg intra-muros).

Concrètement, manquent aujourd'hui :

AIDES A DOMICILE :

18 postes immédiats en Aide à Domicile non qualifié(e) : (principalement Hochfelden, Brumath, Niederbronn, Illkirch, Obernai, Molsheim).

22 postes immédiats en Aide à Domicile qualifié(e) : (Vendenheim, Hochfelden, Brumath, Illkirch, Obernai, Strasbourg ouest).

30 postes (toutes catégories confondues) pour suppléer les départs à la retraite prévus cette année.

Plus de 50 postes sur le département pour les remplacements des vacances de printemps.

Au minimum 150 CDD à pourvoir en juillet/août sur tout le département pour les remplacements des congés d'été.

AIDES-SOIGNANTS EN SERVICES DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE :

10 CDI et 9 CDD (Bischheim, Strasbourg, Erstein, Illkirch, Sélestat, Reichshoffen, Vendenheim).

20 postes pour le remplacement des congés d'été.

AIDES-SOIGNANTS EN EHPAD :

29 CDI et 14 CDD (Strasbourg, Illkirch, Holtzheim).

100 postes pour le remplacement des congés d'été.

Pourquoi ?

Un déficit d'image : les métiers d'aide à la personne sont des métiers qui ont mauvaise presse (conditions difficiles, exigence de disponibilité et mobilité, manque de reconnaissance salariale et sociale).

Des conditions de travail spécifiques : horaires de travail et travail le week-end, amplitude horaire (domicile).

La question des salaires :

Fixés par la convention collective, ils s'imposent à l'Abrapa. Pour les aides à domicile, le salaire horaire varie entre 9,88 € et 10,49 € bruts de l'heure la 1^{ère} année. Chiffres au 01/01/2018.

La fourchette pour les aides-soignant(e)s débutant(e)s en SSIAD et en EHPAD varie quant à elle de 10,49 € à 10,79 € bruts de l'heure.

Un personnel plus attiré par les établissements du secteur public : intervention auprès d'un public varié, de l'enfance au grand âge, de l'ambulatoire au long séjour, dans un statut de fonctionnaire.

Un manque de personnel qualifié (=diplômé) sur le marché par rapport aux besoins du secteur. Pour la région GRAND EST : 2 214 diplômes d'aides-soignants délivrés en 2017, 660 admis pour l'Alsace et des formations qualifiantes financées par la Région ou Pôle emploi qui ont parfois dû être reportées ou annulées faute de candidats.

Les échanges avec les homologues de l'Abrapa montrent que c'est une difficulté généralisée.

Une concurrence forte avec un nombre d'acteurs important sur un secteur tendu (près de 300 structures et auto-entrepreneurs sur le département en ce qui concerne le domicile). De fait, les candidats qualifiés sont en position de force et peuvent « choisir » l'employeur qui leur proposera les meilleures conditions au vu de leurs critères personnels.

Une déperdition des candidats : un manque de visibilité sur le devenir des candidats à l'issue de leur qualification et un nombre important d'entre eux qui se qualifie dans le domaine de l'aide à la personne et se réoriente ensuite dans d'autres métiers après quelques années d'exercice.

Des besoins accrus du fait de notre taille :

A ce jour 1 300 salariés en CDI dans le service Aide à Domicile toutes catégories confondues, de fait, 4 motifs de remplacements potentiels en conséquence :

- 1 300 salariés X 5 semaines de congés (continuité de service).
- Majorité de femmes donc plus de congés maternité et parentaux à remplacer.
- Congés pour formation.
- Arrêts maladie.

En résumé, les besoins aujourd'hui concernent aussi bien des CDI pour soulager les équipes et permettre de répondre sereinement aux nouvelles demandes que des CDD pour assurer la continuité de service et remplacer le personnel absent.

Conséquences :

Impossibilité à répondre à certaines demandes ou clients mis sur liste d'attente pour les interventions du soir et/ou du week-end à domicile. En l'absence de personnel disponible, sollicitation du personnel en poste pour répondre à la demande ce qui alimente

l'engrenage : manque de personnel - surcharge des personnes en poste - arrêt maladie - besoin de remplaçants.

Une accélération du recours à l'intérim

En 2016, l'Abrapa a eu recours à 41 000 heures d'intérim. En 2017, ce chiffre est passé à 49 000 heures, soit un budget en hausse de 32 %.

Le coût horaire d'un salarié intérimaire est bien évidemment plus élevé que celui d'un salarié permanent. Malgré tout, les agences d'intérim n'arrivent plus elles-mêmes à répondre à toutes nos demandes de remplacement, touchées elles aussi par la pénurie.

Des salariés en poste qui compensent

Sur les 1 276 aides à domicile en CDI en 2017, 1 188 soit 93% ont été amenées à effectuer des heures supplémentaires pour compenser le manque d'intervenants.

En nombre d'heures cela représente 136 089 heures réalisées en 2017 au titre des heures complémentaires / supplémentaires soit 75 ETP (Equivalent Temps Plein).

Le projet 2018 année du recrutement

Une série d'actions multi-cibles et multicanaux qui émailleront l'année afin de maximiser l'impact et les retours potentiels.

Mercredi 21/02/18 : Conférence de presse, vernissage et lancement de la campagne d'affiches « portraits »

Affiches réalisées grâce au concours de salariés Abrapa se prêtant au jeu d'un shooting photo dans le studio d'un photographe professionnel. Tirage au sort de 8 aides à domicile et aides-soignants sur une quarantaine de postulants. Diffusion dans les commerces, lieux de passage, écoles et organismes de formation + affichage sur panneaux urbains du département pendant 7 jours.

UTILE · LOCAL · HUMAIN
l'Abrapa recrute !

Rejoignez
Samir, 25 ans
AIDE SOIGNANT

“ J'offre chaque jour mon sourire aux 12 patients que je soigne à domicile à Strasbourg. ”
donner du sens

abrapa 03 88 21 30 21
abrapa.asso.fr

UTILE · LOCAL · HUMAIN
l'Abrapa recrute !

Rejoignez
Albane, 42 ans
AIDE À DOMICILE

“ Je me demande tous les jours ce que je pourrais faire de plus pour les 11 personnes que j'aide à Drulingen. ”
dévouement

abrapa 03 88 21 30 21
abrapa.asso.fr

23/03/18 de 14h à 20h et 24/03/18 de 9h à 13h : Le printemps du recrutement
Deux demi-journées de Portes Ouvertes dédiées au recrutement dans la majorité de nos antennes d'aide et accompagnement à domicile et certains de nos EHPAD avec la présence de responsables de secteur, de directeurs d'EHPAD et de personnels en poste pouvant témoigner. Objectif principal : assurer les remplacements des congés d'été notamment.

Cette opération s'inscrit dans le mouvement national lancé par la fédération UNA au travers de sa campagne « Mettons du cœur à l'emploi » (1^{er} au 31 mars 2018).

16/04/18 au 06/05/18 : Diffusion d'un spot de recrutement commun réalisé avec l'association consœur haut-rhinoise Réseau APA sur France 3 Alsace et le web/réseaux sociaux. Un spot décalé visant à promouvoir l'aspect indispensable de ces métiers et ainsi les valoriser pour susciter des vocations. Recrutement via la création d'un site jobsolidaires.fr

Fin septembre 2018/ début octobre 2018 : Colloque sur les métiers d'aide à domicile et d'aides-soignants (interventions de personnes ressources en partenariat avec l'Université de Strasbourg) à destination du réseau Abrapa (professionnels, institutionnels, associations consœurs).

19/10/18 de 14h à 20h et 20/10/18 de 9h à 13h : L'automne du recrutement Même principe que Le printemps du recrutement. Objectif principal : assurer les remplacements des congés de Noël notamment.

Début décembre 2018 : Conférence de presse de clôture (bilan de l'année écoulée).

Postuler ? Mode d'emploi...

Profils recherchés :

Si pour le métier d'Aide-Soignant(e) ou d'Auxiliaire de vie Sociale le diplôme est obligatoire, ce n'est pas le cas pour le métier d'Aide à Domicile. Cependant, ces postes restent de vrais métiers qui requièrent un savoir-faire et un savoir-être, l'Abrapa ayant à cœur de dispenser à ses bénéficiaires une prise en charge de qualité.

Tous nécessitent :

- Qualités humaines et relationnelles,
- Travail du lundi au vendredi et le week-end sous forme de roulement,
- Motivation à travailler avec des personnes en perte d'autonomie,

-Disponibilité et ponctualité.

Et requièrent spécifiquement :

Aide-Soignant(e) en SSIAD :

- Diplôme Professionnel d'Aide-Soignant(e) ou Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant(e)
- Savoir travailler en équipe

Aide-Soignant(e) en EHPAD :

- Diplôme d'Aide-soignant(e) ou d'Aide Médico Psychologique
- Savoir travailler en équipe

Aide à Domicile :

- Permis B et véhicule indispensable

Auxiliaire de Vie Sociale :

- Diplôme d'Etat d'Accompagnement Educatif et Social ou Diplôme d'Auxiliaire de Vie Sociale ou Mention Complémentaire Aide à Domicile ou équivalent
- Permis B et véhicule indispensable

Comment postuler ?

Les personnes qui souhaitent candidater doivent adresser leur CV et lettre de motivation par mail R2018@abrapa.asso.fr ou par courrier au siège de l'Abrapa (1 rue Jean Monnet BP 70091 67038 STRASBOURG Cedex 2) ou peuvent postuler via le site internet www.abrapa.asso.fr rubrique nous rejoindre.

Pourquoi s'investir au sein de l'Abrapa ?

- Un emploi utile auprès des personnes aidées
- Un emploi local, près de chez soi, non délocalisable
- Travailler pour une structure qui met l'humain au centre de son action
- Donner un sens à sa vie professionnelle
- Évoluer dans son parcours professionnel. Possibilité de formation, accompagnement à la qualification
- Bénéficier d'une convention collective étendue, d'un régime de prévoyance, d'une complémentaire santé, du remboursement de frais de déplacements selon les dispositions

de la convention collective, de congés d'ancienneté, et autres avantages.

-Rejoindre une branche professionnelle forte de 222 000 salariés qui prônent un travail de qualité.

Descriptif des métiers

Fiches métiers UNA sur demande.

***Contact presse : Christelle SPRENG, Responsable Communication
03 88 21 30 04 - communication@abrapa.asso.fr***